AR Prefecture

058-215800566-20250411-2025_07-DE Reçu le 18/04/2025

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

COMMUNE DE CHAMPVOUX

Date de	20/03/2025
convocation	
Nombre de	9
Conseillers en	
exercice	
Nombre de	8
Conseillers	
présents	
Nombre de	9
votants	

Numéro de la délibération

2025-07

Nomenclature Acte:

Nature : 7.1.0.00 documents : décision

budgétaire

Objet de la Délibération :

Redevance du domaine

public

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

<u>Présents</u>: M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, (Adjoint), Mme GOULARD Stéphanie, Mme Céline CROSNIER, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine, M. JOHSNON Kwaku

<u>Absents excusés</u>: Mme GILBERT Anne (pouvoir à M. BARDIOT Antoine)

Secrétaire de Séance : Mme Céline CROSNIER

Les redevances du domaine public sont les suivantes :

- EDF 241.00 €

-FRANCE TELECOM: 747.73 €

Artères en sous-sol : 7.824 Km = *48.65 € = 380.63 € Artères aériennes : 5.500 Km * 64.87 € = 356.79 € Emprise au sol : 0.50 m²* 32.44 € = 16.22 €

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

Adopte les propositions qui lui sont faites concernant les redevances du domaine public.

A l'unanimité les membres du conseil municipal ACCEPTENT ces propositions.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance, Céline CROSNIER Le Maire, Jean-Louis ROUEZ

ROUEZ